



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

THEME : CULTURE 3.

**OBJET : SUBVENTION
FESTIVALIRE.**

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, PEYTHIEU Eric, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Nicole GUERIN.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Briançon souhaite s'inscrire dans une démarche innovante dans le domaine de la lecture en créant un évènement littéraire.

Cet évènement est envisagé sous forme d'un salon appelé « Festivalire » dont la première édition aura lieu du 12 au 14 avril 2012 au théâtre du Briançonnais. Le thème retenu est la bande dessinée.

Il s'inscrit dans le cadre du contrat territoire lecture signé avec la DRAC et fait appel à un large partenariat auprès d'associations oeuvrant pour la culture et la lecture.

La bibliothèque municipale organise la journée du 14 avril dédiée au tout public avec des rencontres d'auteurs, des ateliers, une table ronde, un spectacle et diverses animations.

Le conseil général apporte une aide à l'action culturelle des bibliothèques en direction du tout public.

Le budget prévisionnel pour la journée du samedi 14 avril est de 6 500 €.

Plan de financement de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Frais d'intervention	4 060 €	Drac dans le cadre du CTL	3 200 €
Spectacle	600 €	Mairie	1 300 €
Acquisition de documents	500 €	Conseil général	2 000 €
Frais de promotion	1 000 €		
Frais d'exposition	340 €		
Total	6 500 €	Total	6 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver l'organisation de cette manifestation,
- D'approuver le plan de financement,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 2000 € auprès du conseil général,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 27 MARS 2012

PUBLIÉ LE 27 MARS 2012

NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012

Le Maire

Gérard FROMM